

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE NEW VISION »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY PLACE  
DONWAHI près de la Clinique FARAH, Lot 412, Ilot 13

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 19/08/2022 reçus par Me ROUAMBA Moussa , MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 22/08/2022, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE  
NEW VISION »

Objet: L'achat et la vente de terrains; La construction sur les terrains acquis de tous bâtiments et autres ouvrages nécessaires à la réalisation de son objet social; La gestion locative et l'administration de tous terrains bâtis ou non bâtis; La promotion immobilière; L'intermédiation. Et généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus défini, en tous pays, pourvu que ces opérations ne modifient le caractère civil de la société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY PLACE  
DONWAHI près de la Clinique FARAH, Lot 412, Ilot 13

Dirigeant(s) M AL CHOUR HASSAN (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°RCCM/CI-ABJ-03-2022-B40-00194 du 20/02/2023  
au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2022 du 20/02/2023

